



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Dossier de presse

Planification écologique dans l'industrie : déclinaison du Plan Eau

FRANCE
NATION
VERTE >

Agir • Mobiliser • Accélérer



Table des matières

Table des matières.....	3
Éditos.....	5
Résumé.....	8
Organiser la sobriété des usages de l’eau de l’ensemble des acteurs industriels.....	9
L’eau, une ressource en tension.....	9
53 mesures annoncées dans le Plan d’action pour une gestion résiliente et concertée de l’eau.....	10
L’eau : un enjeu de performance industrielle et environnementale.....	11
Une transition amorcée par le secteur industriel.....	12
Accompagner les efforts d’efficacité hydrique de 50 sites industriels à enjeux.....	14
Un accompagnement au plus près des sites industriels.....	14
Des Plans de sobriété hydrique à élaborer pour faire valoir les efforts des industriels et identifier les leviers possibles.....	14
Un panel d’outils pour mobiliser l’ensemble des acteurs industriels.....	16
Les Agences de l’eau, en soutien aux projets territoriaux.....	16
L’innovation au service de l’eau avec France 2030.....	16
Des évolutions réglementaires pour développer la valorisation des eaux non conventionnelles.....	18
Un cadre national de restriction des usages de l’eau des ICPE en période de sécheresse.....	18
Présentation des premiers sites industriels engagés dans la démarche d’accompagnement.....	19
ARCELORMITTAL – Site de Dunkerque (Nord).....	19
ARCELORMITTAL – Site de Florange (Moselle).....	21
ARCELORMITTAL MEDITERRANEE – Sites de Fos-sur-Mer et Saint-Chély-d’Apcher (Bouches-du-Rhône et Lozère).....	21
CONSTELLIUM – Site de Neuf-Brisach (Haut-Rhin).....	24
EURENCO – Site de Sorgues (Vaucluse).....	26
ISIGNY SAINTE-MÈRE (Calvados).....	27

KEM ONE – Site de Balan (Ain)	29
SAINT-GOBAIN – PONT-A-MOUSSON – Site de Foug (Meurthe-et-Moselle)	30
SEQENS – Site d’Aramon (Gard)	30
TOTALENERGIES – Site de Donges (Loire Atlantique)	33
UGITECH SA – SWISS STEEL GROUP – Site d’Ugine (Savoie).....	34
X FAB – Site de Corbeil (Essonne)	35

Éditos



Les questions de changement climatique et leurs déclinaisons dans les différentes politiques publiques doivent être traitées avec engagement et résolution.

L'amplification des phénomènes de sécheresse, des feux de forêt ou les épisodes d'inondation sont là pour nous le rappeler de façon frappante.

La nécessaire adaptation des installations industrielles au changement climatique figure d'ailleurs dans les orientations stratégiques pluriannuelles pour l'inspection des installations classées que j'ai signées le 27 janvier 2023.

Les enjeux de transition écologique de la société nécessitent aussi une adaptation des industries de production pour réaliser les matériels nécessaires à cette transformation profonde de nos modes de vie. Les travaux français sur l'industrie verte ou européens sur le règlement pour une industrie zéro-émission sont l'illustration de cette démarche. Ces deux éléments montrent l'impérieuse nécessité de traiter cette question particulière de la consommation efficace de l'eau dans l'industrie qui représente 4 % de la consommation totale d'eau en France.

Le Président de la République a annoncé le plan eau le 30 mars 2023 lors d'un déplacement à Savines-le-Lac, auquel je participais, avec des élus locaux, pour montrer que le sujet était pris au plus haut niveau, dans sa globalité, avec l'ensemble des acteurs et avec la ferme volonté de mobiliser tous les leviers d'action possible.

L'action ciblée sur 50 sites industriels, situés en zone de tension, parmi les plus gros consommateurs d'eau et avec des possibilités de réduction de consommation, est une illustration concrète de la méthode voulue par le Président de la République.

Les exemples présentés montrent que des solutions existent et peuvent être mises en œuvre lorsque l'ensemble des acteurs s'engagent.

Christophe Béchu

**Ministre de la Transition écologique
et de la Cohésion des territoires**



L'eau est une ressource stratégique dans notre politique de réindustrialisation, pour une industrie responsable, dynamique et bien intégrée dans nos territoires.

Le plan eau, dévoilé par le Président de la République le 30 mars, sera un accélérateur important pour une meilleure gestion de l'eau, collectivement et individuellement. En allant chercher les leviers d'efficacité partout où ils existent, nous renforcerons l'attractivité et la résilience de nos territoires et de nos entreprises.

L'industrie s'est bien saisie de ce sujet, par le passé mais également pour poursuivre les efforts. Je tiens à souligner l'esprit de responsabilité des douze sites que nous révélons aujourd'hui. Actionnaires, salariés et patrons de sites y sont pleinement mobilisés, et l'Etat se mobilisera à leur côté pour accélérer. Nous dévoilerons dans les prochaines semaines l'ensemble des 50 sites qui participeront à cette démarche gagnant-gagnant.

Nous avons une méthode : concentrer les moyens de l'Etat pour accélérer sur les grands consommateurs et mobiliser les filières industrielles pour intégrer l'eau dans leur contrat stratégique. Nous avons un calendrier : les plans de sobriété hydriques nous seront remis par les filières d'ici la fin de l'année et je réunirai à Bercy, à l'automne, les sites consommateurs, les CSF et l'industrie apporteuse de solutions techniques.

Roland Lescure

Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'Industrie



Opposer industrie et écologie mènerait à une impasse. Nous devons collectivement concilier préservation de la ressource en eau et de notre biodiversité, qui sont liées, avec le renforcement de notre empreinte industrielle.

Avec le Plan Eau présenté par le Président de la République, le Gouvernement mobilise l'ensemble des usagers pour une gestion plus sobre et concertée de ce bien commun qu'est l'eau, indispensable à la vie et aux activités humaines. Nous constatons chaque jour les effets du dérèglement climatique qui perturbe le cycle de l'eau et raréfie la ressource. Dans certaines de nos régions, le débit des cours d'eau pourrait être réduit de 70% et les sécheresses deviennent plus fréquentes et plus intenses. Réduire nos prélèvements en eau de 10% d'ici 2030 est une nécessité et un défi collectif. Industriels, collectivités, agriculteurs ou citoyens, nous sommes tous concernés et chaque geste compte !

Les industriels ont déjà commencé à mettre en œuvre des mesures concrètes pour réduire leurs consommations d'eau. Les exemples présentés ci-après en témoignent. Avec les différentes mesures du Plan eau s'adressant à nos industries, il s'agit désormais d'aller plus loin, plus vite et de montrer l'exemple.

Je salue l'ensemble des industriels qui s'engagent et je sais pouvoir compter sur la mobilisation de leurs salariés pour obtenir des résultats rapides. J'accompagnerai au quotidien cette dynamique de sobriété, au bénéfice de tous et de la biodiversité.

La ressource en eau est précieuse pour notre santé, notre économie et nos écosystèmes. Il faut la préserver.

Sarah El Haïry

Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Biodiversité

Résumé

La planification écologique doit permettre l'adaptation de nos usages de l'eau dans un contexte de raréfaction de la ressource. Dans ce cadre, le Président de la République a présenté, le 30 mars 2023, un Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau. L'objectif de ce Plan est de garantir la sobriété des usages, d'optimiser la disponibilité de la ressource et de maintenir la qualité de l'eau, mais aussi d'améliorer la réponse face aux crises de sécheresse.

L'eau, indispensable dans les procédés de fabrication mais en tension croissante, représente pour l'industrie un enjeu essentiel de performance économique et environnementale. Depuis 2018, l'industrie a baissé de 17 % ses prélèvements en eau grâce à l'adaptation de ses outils productifs. Cependant, pour concilier l'accélération de la réindustrialisation de la France et pérennité de la ressource en eau, le gouvernement souhaite aller plus loin en mobilisant l'ensemble des acteurs industriels.

Le Président de la République a demandé au ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, au ministre délégué chargé de l'Industrie, Roland Lescure d'engager un travail auprès des 50 sites industriels parmi les plus consommateurs en eau, situés sur des zones de stress hydrique et qui présentent un important potentiel de réduction de leurs consommations.

Il s'agit d'approfondir le diagnostic des usages en eau des sites, d'identifier les leviers d'amélioration et de mettre en œuvre des optimisations ambitieuses, avec un appui financier des Agences de l'eau le cas échéant.

Les 12 premiers sites industriels engagés dans le dispositif seront rejoints d'ici la fin de l'année par 35 sites supplémentaires.

Plus largement, ce sont l'ensemble des acteurs industriels sont mobiliser pour participer à l'effort de sobriété. A cet effet, d'autres mesures s'inscrivant dans le Plan eau ont été engagées :

- Depuis le 30 juin dernier, les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont soumises à des restrictions plus ou moins sévères en fonction de la gravité de la sécheresse. Afin d'inciter à un usage structurellement sobre de la ressource, des exemptions sont prévues pour les sites industriels ayant réalisé au moins 20% d'économies d'eau depuis 2018 ;
- L'innovation est également un levier important pour la transition hydrique. L'appel à projets « INNOV EAU » de France 2030, lancé en juillet dernier et doté de 100M€, va accompagner les innovations dans le secteur de l'eau pour permettre à terme d'assurer une meilleure gestion de l'eau, de son traitement et de la donnée. Les entreprises et les laboratoires pourront en bénéficier ;
- Les 19 filières industrielles du Conseil National de l'Industrie (CNI) devront présenter leurs engagements en matière de sobriété en eau d'ici la fin de l'année.

Le gouvernement travaille avec l'ensemble des acteurs industriels pour engager une transition hydrique ambitieuse. Cette mobilisation contribuera à l'atteinte de l'objectif national de 10% d'économies d'eau d'ici 2030.

Organiser la sobriété des usages de l'eau de l'ensemble des acteurs industriels

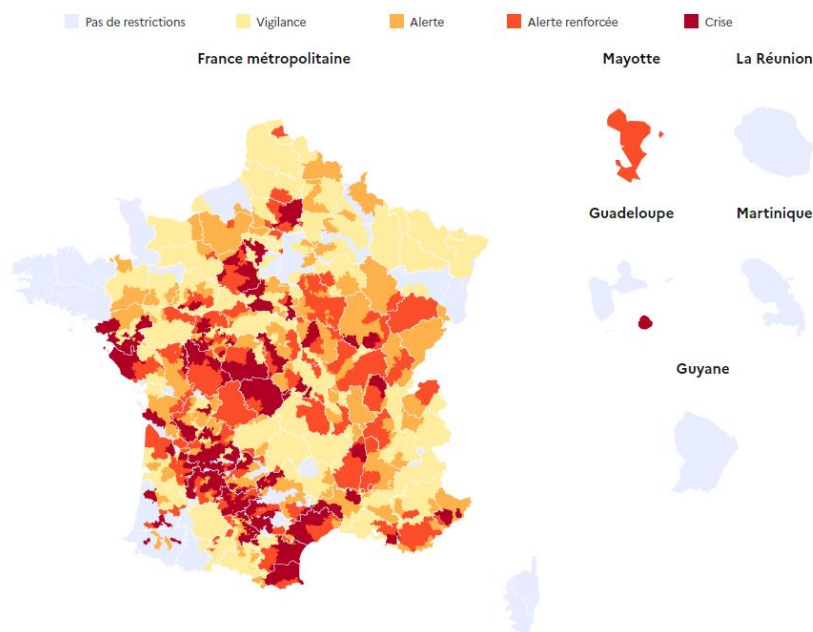
L'eau, une ressource en tension

Dans un contexte de changement climatique, la ressource en eau se raréfie. Les sécheresses se multiplient et s'intensifient.

L'année 2022 a été marquée par une sécheresse inédite par sa durée, son étendue et son intensité. Cet été, bien que les situations territoriales soient plus contrastées, la plupart des départements sont confrontés à des mesures de restriction des usages de l'eau et plusieurs dizaines de départements sont en situation de crise sur au moins une partie de leur territoire.

La situation de la sécheresse en France

Arrêtés du 14 août 2023



Source : VigiEau

Les travaux prospectifs sur la disponibilité de la ressource en eau indiquent que ces tensions vont s'accroître, tant sur la disponibilité que sur la qualité de la ressource. L'étude Explore2070¹ estime qu'en 2050 l'augmentation des températures moyennes (entre + 1,4 °C et + 3 °C) ira de pair avec une diminution des précipitations (entre -16 % et -23 %) et une diminution globale

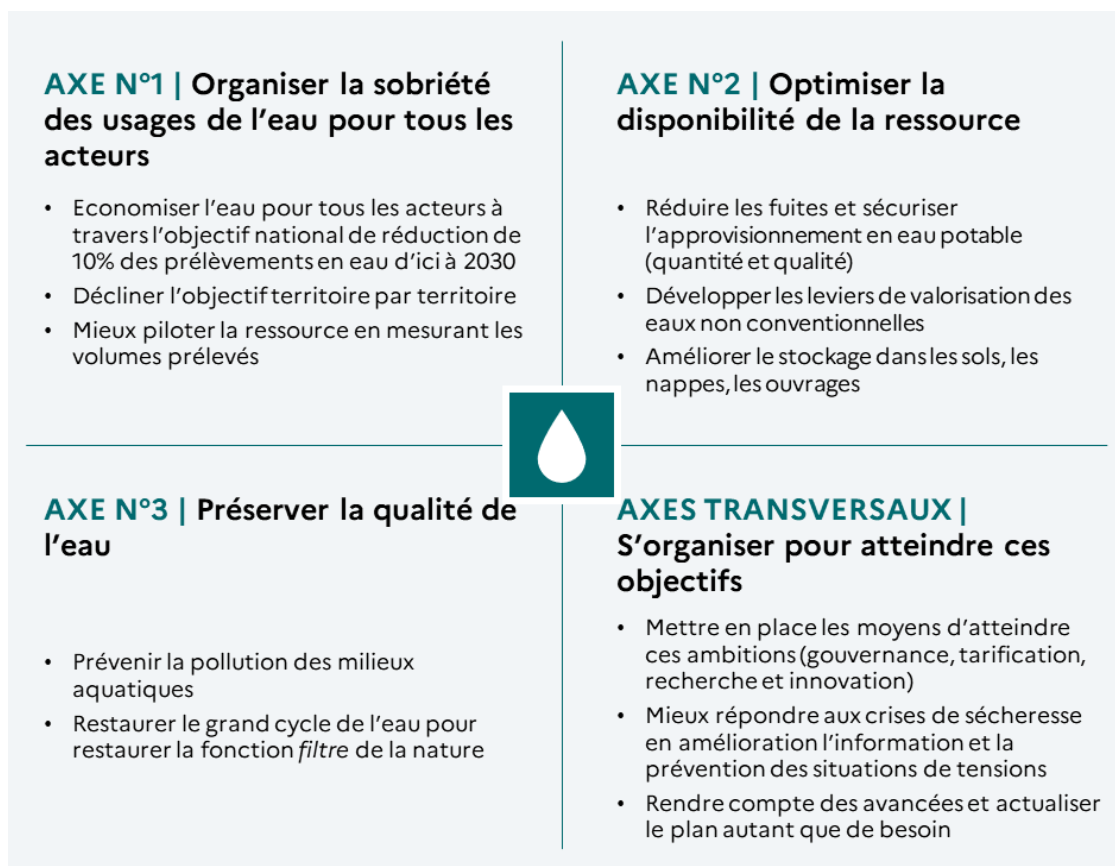
¹ Explore 2070 : Eau et changement climatique, Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des Territoires, <https://professionnels.ofb.fr/fr/node/44>

des débits annuels des cours d'eau en métropole de 10% à 40 %. Il est également estimé que les épisodes extrêmes de sécheresse et d'inondations seront plus fréquents et intenses.

53 mesures annoncées dans le Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau

Pour s'adapter à ces tensions sur la ressource en eau, le Président de la République a présenté le 30 mars 2023 un plan d'action de 53 mesures pour économiser l'eau, optimiser sa disponibilité, préserver sa qualité, mais aussi améliorer la réponse face aux crises de sécheresse.

Ce plan vise notamment à engager une dynamique de sobriété avec tous les usagers. L'objectif est de réduire nos prélèvements de 10 % d'ici 2030.



L'eau : un enjeu de performance industrielle et environnementale

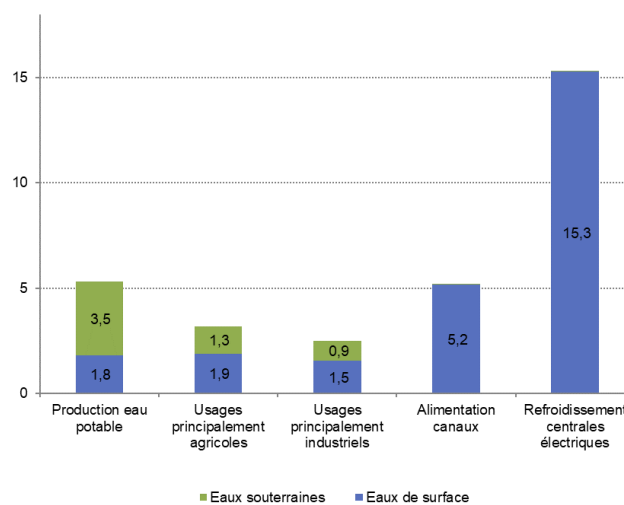
L'eau est indispensable aux activités industrielles qui mobilisent la ressource à différentes étapes du processus de production, essentiellement comme solvant, comme matière première, pour faire fonctionner les chaudières ou refroidir les installations. Une fraction des volumes d'eau prélevés est utilisée pour des activités similaires aux usages domestiques ou pour la défense contre l'incendie.

Parmi les 32,8 milliards de m³ d'eau prélevés en France en moyenne entre 2010 et 2019, 8 % sont consacrés aux usages industriels.

L'industrie rejette la majeure partie de l'eau prélevée dans le milieu naturel. Ainsi, parmi les 4,1 milliards de m³ d'eau douce consommés en France, c'est-à-dire non restituées dans les milieux aquatiques après utilisation, l'industrie représente 168 millions de m³, soit 4 %.

Les impacts écologiques induits par ces prélèvements et consommations sont liés aux volumes en jeu, à la fragilité des ressources en eau exploitées, mais également à la qualité des rejets.

Répartition des volumes d'eau douce prélevés par usage et par milieu
en 2018 en milliards de m³

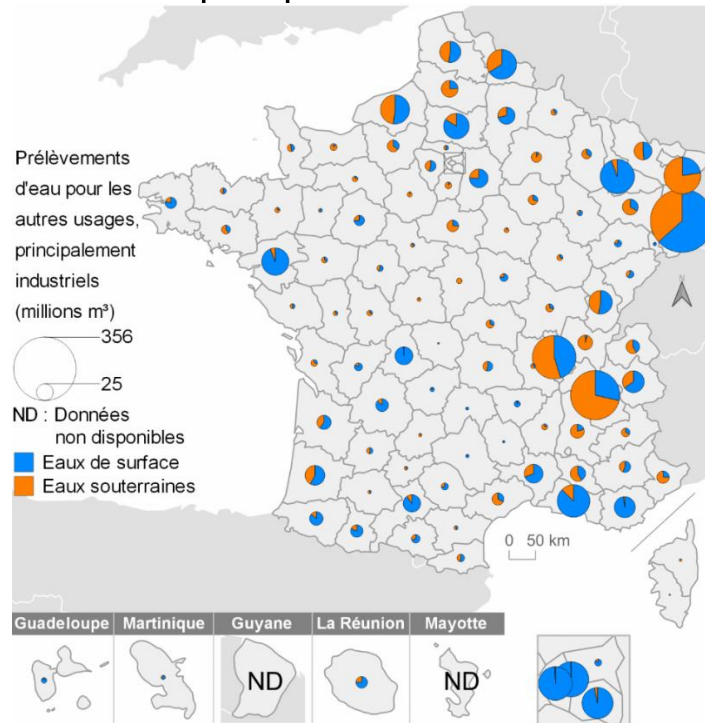


Source : OFB, Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE).

Au sein de l'industrie, les secteurs prélevant le plus d'eau sont les industries de transformation : la chimie, la métallurgie, l'industrie agroalimentaire ou encore l'électronique. La fabrication de papiers et de cartons et la gestion des déchets sont également des secteurs utilisant d'importants volumes d'eau.

La répartition des prélèvements est hétérogène sur le territoire selon l'implantation des industriels et se concentre principalement dans les grandes vallées fluviales, notamment à l'Est et au Nord.

Prélèvements d'eau douce pour les usages principalement industriels par département en 2019



Source : Office français de la biodiversité, Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (BNPE).
Traitements : SDES, 2022

En période de sécheresse, les industriels peuvent être soumis, en fonction des tensions sur la ressource là où ils sont implantés, à des arrêtés mettant en place des mesures de restriction des usages de l'eau. De ces restrictions peuvent résulter la mise à l'arrêt d'une partie ou de la totalité de la production pour une durée conséquente, mettant en danger la rentabilité, et à plus long terme, la pérennité du site industriel.

L'eau, indispensable pour certains procédés de fabrication mais dont le partage est en tension croissante, représente donc un enjeu de performance économique et environnementale essentiel pour l'industrie.

Une transition amorcée par le secteur industriel

Le secteur industriel est engagé de longue date dans l'adaptation de ses outils productifs et procédés pour réduire son empreinte eau. Les prélèvements utilisés directement par les activités principalement industrielles baissent tendanciellement depuis 1994 (- 1,6 % par an en moyenne). En 2020, les prélèvements industriels sont inférieurs de 42 % à ceux enregistrés en 1994.

Cette réduction progressive et significative des prélèvements est en partie liée au ralentissement de certaines activités industrielles. L'amélioration des processus de production

y a également largement contribué, à travers notamment la mise en place de circuits de refroidissements fermés ou l'installation d'équipements plus économes en eau

Cette réduction progressive et significative des prélèvements est en partie liée au ralentissement de certaines activités industrielles. L'amélioration des processus de production y a également largement contribué, à travers notamment la mise en place de circuits de refroidissements fermés ou l'installation d'équipements plus économes en eau.

La réindustrialisation et la création d'emplois industriels constituent des priorités du gouvernement. **Afin de concilier développement industriel et transition écologique, l'industrie française doit poursuivre et accélérer sa décarbonation et sa sobriété hydrique.**

Accompagner les efforts d'efficacité hydrique de 50 sites industriels à enjeux

Un accompagnement au plus près des sites industriels

Dans le cadre du Plan Eau, les ministres de l'Industrie, de la Transition écologique et la secrétaire d'Etat chargée de la biodiversité, engagent un travail plus particulier avec 50 sites industriels pour engager des mesures ambitieuses de réduction de leurs consommations d'eau.

Les 50 sites industriels participant à la démarche font partie des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et ont été identifiés au regard de trois critères: leur consommation initiale en eau, le contexte territorial de tension sur la ressource en eau et leur potentiel important d'économies d'eau. Ces 50 sites industriels vont bénéficier d'un **accompagnement de proximité** par les Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS), les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et des Agences de l'eau dans la réalisation de leur plan de sobriété hydrique.

Cet accompagnement sur mesure par l'Etat permettra pour chaque site de **consolider le diagnostic de ses usages en eau, d'identifier les leviers d'amélioration et de mettre en œuvre des mesures concrètes d'optimisations pour une meilleure sobriété hydrique.**

Critères d'identification des sites industriels accompagnés en priorité



Volumes d'eau consommée



Site situé en zone de tension hydrique



Potentiel de réduction des prélèvements et consommations

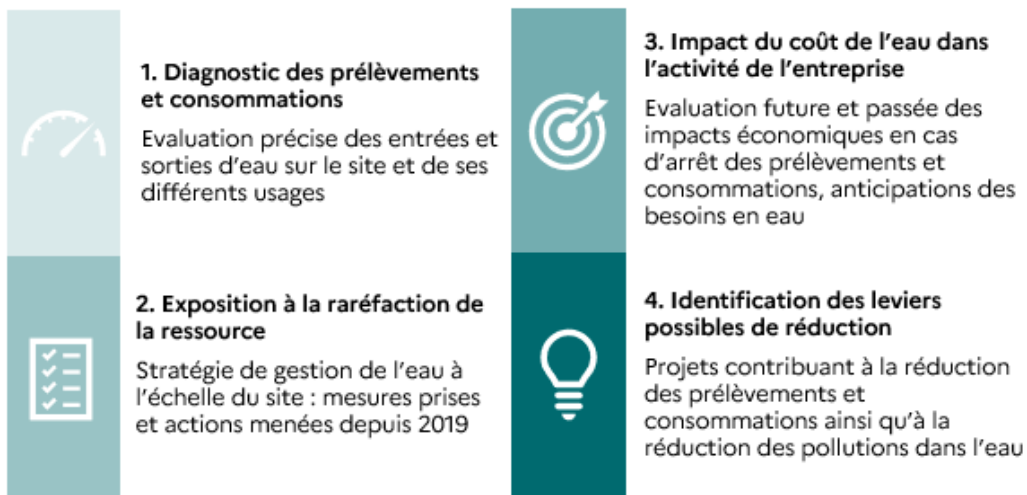
Des Plans de sobriété hydrique à élaborer pour faire valoir les efforts des industriels et identifier les leviers possibles

Cet accompagnement démarre par l'élaboration, pour chacun des 50 sites, d'un plan de sobriété hydrique, sur la base d'une trame proposée par l'Etat. Ce plan comprendra notamment un bilan des flux d'eau et de ses usages, une analyse de la dépendance et de la sensibilité de la production à une raréfaction de la ressource, des coûts économiques et enfin une première identification des leviers d'économie d'eau.

Cet exercice permettra de mieux **identifier les investissements à réaliser pour s'inscrire dans une trajectoire de sobriété des usages. Cela permettra également au site de faire remonter les difficultés rencontrées le cas échéant lors de la prise d'arrêtés sécheresse** et ainsi anticiper les prochaines situations de crise.

La construction du plan de sobriété hydrique est également l'opportunité pour les industriels d'échanger avec les acteurs publics locaux autour de propositions d'actions concrètes de réduction des prélèvements et consommations d'eau et d'amélioration de sa qualité.

Quatre éléments essentiels aux plans de sobriété hydrique élaborés par les sites



Un panel d'outils pour mobiliser l'ensemble des acteurs industriels

Les Agences de l'eau, en soutien aux projets territoriaux

Les Agences de l'eau soutiennent financièrement de très nombreux projets territoriaux en faveur d'une meilleure gestion de la ressource. Le Plan eau vient renforcer de manière inédite leurs moyens avec 475M€/an supplémentaires.

Les Agences de l'eau accompagnent des projets portés par des industriels. L'Agence de l'eau Seine Normandie par exemple a soutenu financièrement 444 projets d'entreprises en 2022 pour un montant total de 35M€. Sont éligibles les projets d'efficacité hydrique, de l'étude de faisabilité à la réalisation du projet, dans le cadre d'appels à projets spécifiques ou de demandes d'aide individuelles ou collectives et dont les modalités varient d'un bassin hydrographique à l'autre.

L'innovation au service de l'eau avec France 2030

Dans le cadre du Plan eau, l'Etat investit en faveur des innovations en faveur d'une meilleure gestion de l'eau.

France 2030 est un plan d'investissement de 54 Md€ au total pour transformer notre économie et préparer les filières industrielles de demain. La moitié est consacrée à la décarbonation et à la transition écologique. Au sein de cette enveloppe, le nouvel appel à projets « INNOV EAU », lancé le 13 juillet 2023, est doté de 100 M€ pour déployer des solutions agissant sur la quantité et la qualité de l'eau.

Cet appel à projets vise à soutenir l'innovation dans le secteur de l'eau pour permettre d'accélérer les futures mises en marché de solutions levant des verrous liés à la gestion de la ressource en eau, à la maîtrise de ses usages, ainsi qu'au traitement de l'eau, pour que celles-ci puissent être déployées et s'imposer sur les marchés français et internationaux.

Opéré par l'ADEME, il se décline autour de quatre axes :

- Agir sur la gestion de la ressource en adaptant les systèmes français au changement climatique ;
- Economiser la ressource en limitant les pertes hydriques et en réduisant sa consommation dans les usages ;
- Renforcer le traitement pour améliorer durablement la qualité de l'eau et des milieux aquatiques ;
- Développer le numérique et la donnée pour une meilleure gestion de l'eau.

Cet appel à projets s'adresse aux entreprises et laboratoires, qui pourront porter des projets seuls ou en collaboration, dont le projet a un montant minimum de 600 000 € dans le cas général, et de 200 000 € pour les projets mettant principalement en œuvre des solutions fondées sur la nature.

Des évolutions réglementaires pour développer la valorisation des eaux non conventionnelles

L'Etat s'engage pour l'accélération du déploiement des procédés de valorisation des eaux non-conventionnelles : Réutilisation des Eaux Usées Traitées (« REUT »), eau de pluie, eaux grises... dans les secteurs industriels, en participant à la simplification des décrets relatifs à l'utilisation des eaux non-conventionnelles.

L'objectif fixé par le Plan Eau est de développer de 1000 projets de réutilisation d'ici à 2027. La REUT peut représenter un gisement important d'économies d'eau pour les industriels.

Pour accompagner cette dynamique, l'Etat travaille actuellement à des évolutions du cadre réglementaire, au bénéfice de l'industrie, pour simplifier les démarches d'autorisation et élargir la possibilité de REUT dans l'industrie agro-alimentaire.

Ces travaux permettront aux industriels de recycler et/ou réutiliser plus largement les différents types d'eau essentiels à leur production, et ainsi limiter les quantités prélevées.

Un cadre national de restriction des usages de l'eau des ICPE en période de sécheresse

Alors que les épisodes de sécheresse deviennent de plus en plus fréquents et intenses, la réglementation applicable aux ICPE ne disposait pas jusqu'à présent pas d'un cadrage national propre à la gestion de l'eau en période de sécheresse.

Afin d'être en capacité de mieux répondre aux crises de sécheresse, des mesures de restriction en période de sécheresse, portant sur le prélèvement d'eau et la consommation d'eau des ICPE relevant du régime de l'autorisation ou de l'enregistrement, ont été définies.

L'arrêté ministériel du 30 juin 2023 précise les niveaux de réduction à respecter sur les prélèvements ou sur la consommation nette en eau des installations, en fonction du niveau de gravité de la sécheresse sur leur territoire d'implantation.

Afin d'encourager la sobriété structurelle au-delà de la gestion de crise, des exemptions sont prévues en fonction des économies d'eau déjà réalisées et de la capacité de réutilisation des eaux au sein des installations.

Présentation des premiers sites industriels engagés dans la démarche d'accompagnement

Au sein des 50 sites industriels accompagnés en priorité, plusieurs exemples permettent d'illustrer les actions déjà engagées ou à l'étude pour réduire l'empreinte industrielle sur la ressource en eau.

Les actions permettant de réduire l'empreinte industrielle sur les ressources en eau sont diverses. Réduire les prélèvements en eau et améliorer la qualité des eaux rejetées peut nécessiter des investissements importants. D'autres actions peuvent être des optimisations rapides ou d'ordre organisation.

ARCELORMITTAL – Site de Dunkerque (Nord)

Présentation des activités du site

Le site d'ArcelorMittal à Dunkerque (59) est la première usine sidérurgique française et une des plus importantes d'Europe. Son effectif est d'environ 3 500 personnes en emplois directs. Sa capacité de production d'acier d'environ 7 millions de tonnes par an, majoritairement des bobines laminées à chaud.

Le site de Dunkerque est spécialisé en produits d'aciers plats, destinés principalement aux marchés de l'automobile, de l'emballage et de l'industrie. Près de 75% de ses expéditions sont concentrées en Europe.

Principaux usages industriels de l'eau sur le site

Le site d'ArcelorMittal à Dunkerque est un grand consommateur d'eau (environ 14 millions de m³ par an). Son usage est inhérent aux procédés de fabrication qui nécessitent du refroidissement afin de manipuler les matières en fusion.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Le site d'ArcelorMittal à Dunkerque a déjà mis en place de nombreuses actions en matière de sobriété hydrique, parmi lesquelles :

- La réutilisation depuis plusieurs dizaines d'années de 4 millions de m³ par an d'eau usée dans les procédés les moins exigeants ;
- La réalisation de diagnostics eau (*water mapping*) pour augmenter la capacité de réutilisation d'eau usée ;
- La détection et la réparation des fuites ;

- La sensibilisation du personnel ;
- L'obtention de la certification RSE *Responsible Steel* dont la gestion planifiée de la ressource eau est un des piliers.

Leviers d'efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l'industriel

Plusieurs leviers d'efficacité hydrique ont été identifiés et des projets sont en cours :

- Un objectif de réduction de la consommation d'eau de 10% en 2025 ;
- Le recours plus important à l'eau de mer dans le cadre des projets de décarbonation ;
- Des études sur la réutilisation de l'eau de rejet des stations d'épuration dans le cadre de l'économie circulaire ;
- Des études pour l'augmentation du recyclage des eaux de rejets internes en lieu et place de l'eau industrielle.

ARCELORMITTAL – Site de Florange (Moselle)

Présentation des activités du site

Fondé en 1948, le site ArcelorMittal de Florange est réparti sur plusieurs communes de la vallée de la Fensch, à proximité du Luxembourg et au cœur de l'axe Thionville-Metz.

Près de 2 200 salariés y travaillent, faisant de l'usine un des plus importants employeurs privés de Moselle et un acteur majeur de l'économie locale.

Intégré au périmètre ArcelorMittal France, cluster Nord, le site offre une capacité de production de 2,8 millions de tonnes de bobines par an. Florange est aujourd'hui réputé pour la qualité de ses aciers revêtus, utilisés essentiellement dans l'industrie automobile mais aussi dans les secteurs de l'emballage métallique et de l'industrie générale.

Principaux usages industriels de l'eau sur le site

Le site d'ArcelorMittal à Florange est un grand consommateur d'eau (environ 9 millions de m³ par an). Son usage est principalement dédié à du refroidissement et le site est engagé depuis de nombreuses années à réduire ses prélèvements.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

De nombreuses actions de sobriété hydrique sont en place, dont par exemple :

- Le recyclage d'environ 30% de l'eau prélevée, soit environ 3 Mm³/an ;
- La réduction de plus de 20% des volumes prélevés entre 2018 et 2022, en lien avec des optimisations de procédés, des chasses aux fuites et une sensibilisation accrue du personnel ;
- La réalisation de diagnostics eau (*water mapping*) ;
- L'obtention de la certification RSE *Responsible Steel* dont la gestion planifiée de la ressource eau est un des piliers.

Leviers d'efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l'industriel

Des leviers et projets d'efficacité sont en cours, dont par exemple :

- L'optimisation des cycles de lavage des équipements de filtration de l'eau de Moselle ;
- Une utilisation différenciée des ressources superficielles / souterraines pour réduire les tensions lors des périodes de sécheresse ;
- Des études pour l'augmentation du recyclage des eaux de rejets internes en lieu et place de l'eau industrielle.

ARCELORMITTAL MEDITERRANEE – Sites de Fos-sur-Mer et Saint-Chély-d'Apcher (Bouches-du-Rhône et Lozère)

Présentation des activités du site

ArcelorMittal Méditerranée regroupe les sites de Fos-sur-Mer (13) et de Saint-Chély-d'Apcher (48). Deuxième site sidérurgique français, le site de Fos-sur-Mer produit depuis près de 50 ans des aciers de qualité pour les marchés européens et méditerranéens de l'automobile, la construction, l'emballage, l'électroménager. Avec une capacité de production de 4 millions de tonnes d'acier par an, le site emploie environ 2 600 personnes en emplois directs.

Usine centenaire, le site de Saint-Chély-d'Apcher est dédié à 100% aux aciers électriques depuis 1993 et il est l'un des leaders mondiaux des aciers électriques haut de gamme. Avec une capacité de production d'environ 100 000 tonnes par an destinés à la production d'énergie, aux moteurs industriels, à l'automobile, à l'électroménager et l'outillage, le site est le premier employeur privé de la Lozère avec 200 emplois directs.

Principaux usages industriels de l'eau sur le site

L'utilisation de l'eau sur les sites ArcelorMittal Méditerranée est inhérente aux procédés de fabrication lors des étapes clés de refroidissement ou de rinçage des matériaux.

Avec un prélèvement annuel moyen d'eau industrielle (non potable) d'environ 16 millions de m³, le site de Fos-sur-Mer est le principal consommateur d'eau des sites d'ArcelorMittal Méditerranée.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

ArcelorMittal Méditerranée a mis en place depuis de nombreuses années des circuits de recyclage et de réutilisation de l'eau afin de limiter les prélèvements dans le milieu. Le site de Fos-sur-Mer recycle à 97% l'eau utilisée dans les procédés. Au cours des 15 dernières années, le site de Saint-Chély d'Apcher a réduit de 60% sa consommation d'eau.

Plusieurs actions complémentaires sont mises en place en tenant compte de la spécificité des procédés de chaque site pour réduire la consommation et les prélèvements en eau parmi lesquelles :

- La réalisation de diagnostics eau ;
- La détection et la réparation des fuites ;
- Des actions de sensibilisation du personnel ;
- L'optimisation et l'augmentation du taux de recyclage/réutilisation de l'eau dans les procédés industriels ;
- La modernisation des outils industriels avec de nouvelles tours aéroréfrigérantes plus performantes ;
- La captation des eaux de pluie et mise en place de solutions de stockage.

Leviers d'efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l'industriel

ArcelorMittal Méditerranée a pour objectif de réduire 10% sa consommation d'eau à iso-production d'ici 2030 à travers 3 principaux leviers :

- La maîtrise des consommations dans les procédés industriels et la réduction des prélèvements d'eau dans le milieu ;
- L'optimisation de la recirculation des eaux de process ;

- La captation et le stockage des eaux de pluies pour être réutilisées en période d'étiage ou de sécheresse.

CONSTELLIUM – Site de Neuf-Brisach (Haut-Rhin)

Présentation des activités du site

Fondée en 1967, avec environ 1 500 salariés, l'usine de Neuf-Brisach dans le Haut-Rhin, est l'une des plus importantes de Constellium, avec une capacité de 450 000 tonnes. Idéalement située dans le cœur industriel de l'Europe, cette installation intégrée unique de laminage, de finition et de recyclage de l'aluminium conçoit et produit un large portefeuille de produits en bobines et en feuilles, desservant des clients dans les domaines des canettes, de l'emballage alimentaire et de l'automobile (tôles de carrosserie, échangeurs de chaleur et applications décoratives).

Le site est notamment certifié ISO 14001 et ISO 50001.

Principaux usages industriels de l'eau sur le site

Le site dispose de 2 sources d'approvisionnement :

- L'eau de la nappe phréatique issue des forages sur site, dénommée eau industrielle ;
- L'eau potable issue du réseau.

Sur les 5 dernières années (hormis 2020 où l'activité a été impactée par la Covid), la consommation d'eau industrielle a été en moyenne de 18,5 millions de m³ par an. Les principaux usages de l'eau puisée dans la nappe sont les suivants :

- Le refroidissement des plaques d'aluminium lors de la coulée (solidification de l'aluminium) ;
- Le refroidissement des moteurs (principalement ceux servant au laminage) et d'équipements industriels ;
- Le refroidissement de fluides, par exemple les huiles et émulsions de laminage ;
- La production d'eau osmosée pour la fabrication d'émulsion et pour le traitement de surface.

La consommation d'eau potable est quant à elle, en moyenne, de 66 000 m³ par an. Elle est uniquement utilisée au niveau des sanitaires et à des fins de consommation.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Le site a accentué ses efforts pour réduire ses prélèvements en eau durant ces dernières années. Le site a notamment réalisé une étude permettant d'identifier la répartition des usages de l'eau industrielle sur le site et de définir des actions d'amélioration.

Suite à cela, plusieurs actions ont été menées :

- La mise en place de compteurs connectés et automatisation de certains relevés de débitmètres d'eau ;
- La réparation de fuites ;
- La réduction de débits et optimisation de la régulation sur certains échangeurs ;
- La mise en place d'équipements plus économes (exemple : laveurs de fumées en fonderie) ;
- Des actions de sensibilisation.

L'effet de ces actions se note au niveau des prélèvements d'eau puisque, sur le premier semestre 2023, une réduction d'environ 14 % par rapport aux données du premier semestre 2022 a été observée, ce qui représente également une réduction des prélèvements de 26 % par rapport aux données du premier semestre 2018.

Leviers d'efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l'industriel

Le site vient tout juste de signer un « Contrat Industriel Eau et Climat » avec l'Agence de l'Eau Rhin Meuse. A travers ce contrat, le site s'engage à poursuivre ses actions de réduction des prélèvements d'eau, notamment à travers les actions suivantes :

- La poursuite des actions de sensibilisation, cartographie, mesurage continu ;
- La poursuite des actions de réduction des prélèvements d'eau, par exemple en supprimant le refroidissement à l'eau de l'encadrement de portes de fours.

A moyen terme, un levier qui permettrait de réduire significativement les prélèvements consisterait à passer en circuit fermé pour le refroidissement des plaques. Avant d'engager cette action, l'exploitant attend le retour d'expérience suite au démarrage d'une nouvelle unité de production qui fonctionnera sur le principe du circuit fermé à partir de fin 2024.

EURENCO – Site de Sorgues (Vaucluse)

Présentation des activités du site

EURENCO, à Sorgues dans le Vaucluse, est un acteur clé du secteur de la défense au service de la souveraineté de la France et de l'Europe. Présents dans 3 pays européens - France, Belgique, Suède - et héritière d'une expertise cumulée sur plusieurs siècles, EURENCO conçoit, fabrique et fournit des produits et solutions innovants dans les domaines de la pyrotechnie et de la chimie.

Leader européen des explosifs, propulseurs et combustibles militaires, EURENCO fournit également des explosifs pour le secteur civil (perforation de pétrole et de gaz, mines) et possède la plus grande capacité de production mondiale de 2-EHN (additif pour carburant).

Principaux usages industriels de l'eau sur le site

Le Groupe est dépendant de l'eau industrielle pour ses activités de production, l'eau permettant en particulier de rendre la matière inerte (non explosive).

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Principale matière première utilisée par le Groupe, la gestion de l'eau suit une politique basée sur deux axes : la réduction de la consommation et l'amélioration de la qualité de l'eau rendue à l'écosystème.

Conscient de la rareté de la ressource hydrique, le Groupe s'est ainsi fixé en 2020 un objectif de réduction de 25% de sa consommation d'ici 2025. En 2022, le Groupe a déjà réduit la consommation de 16% malgré une activité en hausse dans le contexte de la guerre en Ukraine.

S'agissant du traitement des rejets liquides, le Groupe réduit les matières en suspension de ses rejets. À Sorgues, en partenariat avec l'ADEME, EURENCO vient de mettre en service la toute nouvelle station de traitement des rejets par les micro-organismes qui biodégradent les composés organiques.

Leviers d'efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l'industriel

À Sorgues en particulier, plusieurs projets sont en cours pour réduire l'eau de nettoyage (par ex. pour l'atelier granulaire le projet réduira la consommation de 110 m³/jour sur ce secteur). Les projets de remplacement des groupes froids (2023- 2026) devront eux permettre des économies plus substantielles : 600 m³/jour par groupe froid remplacé. Ces projets sont en cours d'analyse et d'étude de financement.

Une meilleure gestion de l'eau (et des énergies dont la vapeur) suppose au préalable une connaissance fine de la cartographie des consommations (par produit, secteur, atelier...). Issue des principes de l'excellence opérationnelle, la boucle vertueuse Savoir - Comprendre - Agir, permet de mieux allouer les ressources aux différents projets.

Le Groupe souhaite ainsi déployer un maillage plus fin des compteurs pour mieux comprendre ses consommations et mieux cibler les actions de réduction et les investissements nécessaires. C'est également un moyen pour responsabiliser et impliquer les équipes dans la réussite des actions de maîtrise de l'impact environnemental du Groupe.

ISIGNY SAINTE-MÈRE (Calvados)

Présentation des activités du site

La coopérative laitière ISIGNY SAINTE-MERE, dans le Calvados, résulte de la fusion des Coopératives de SAINTE-MERE-EGLISE (1909) et ISIGNY SUR MER (1932) en 1980. Elle se situe en Normandie, au sein du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin, dans les aires AOP Beurre/Crème d'Isigny-Sur-Mer et Camembert de Normandie.

Ses produits issus de la transformation laitière sont variés allant de la crème, du beurre, de la poudre de lait infantile en passant par les fromages à pâtes molles (camembert, brie, etc.), fromages à pâtes pressées (mimolette, tomme) et fromages frais (nature et aromatisés).

Le développement industriel de la Coopérative sur cette dernière décennie, a été très important, principalement dû aux investissements liés à la production de lait infantile (passant d'une capacité de 20 000 à 70 000 tonnes à terme) et de 500 salariés à plus de 1 200 aujourd'hui.

La société est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) qui permet d'avoir une stratégie globale, environnementale et sociale.

Principaux usages industriels de l'eau sur le site

L'utilisation de l'eau est principalement dédiée aux lavages qui sont indispensables dans le domaine de la collecte et de la transformation laitière. Cela représente 75% des prélèvements du site.

Cependant, les différents procédés sont aussi des sources de consommation importantes : les besoins en froid (conservation, refroidissement) estimés à 5% des prélèvements d'eau souterraine ainsi que les besoins en chaud (production de vapeur) – alimentés en eaux de récupérations (ECML) évitant un prélèvement supplémentaire de plus 150 000 m³ par an.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Les objectifs de réduction de prélèvement d'eau du site sont fixés à -10% en 2023 et -20% à l'horizon 2025 en comparaison à l'année de référence 2022 et cela tout en poursuivant le développement industriel de la Coopérative, ce qui représentera un volume d'environ 200 000 m³ par an économisés à terme.

Pour cela, un partenariat a été mis en place avec une société spécialisée dans le domaine de l'énergie et de l'eau (CLAUGER) et un bilan Eau a été réalisé afin de pouvoir mener un plan d'action efficace :

- Planter des compteurs aux points stratégiques et les centraliser en supervision ;
- Atteindre le « zéro fuite » des forages jusqu'à l'exutoire de la station d'épuration ;
- Refroidir/lubrifier les pompes de process en circuit fermé ;
- Limiter les utilisations en eau perdue lors des lavages ;
- Récupérer 100% des eaux issues de la concentration des matières laitières (ECML).

A date, avec les actions déjà réalisées, le site atteint une réduction de 9% en comparaison à l'année 2022, proche de l'objectif fixé.

Leviers d'efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l'industriel

Les investissements du site prennent en compte l'efficacité hydrique comme la nouvelle station de lavage qui verra le jour en 2024 et qui intègre la récupération des eaux de rinçages et l'optimisation de la consommation d'eau pour assurer la qualité nécessaire au lavage.

Plusieurs réflexions sont également en cours sur les sujets de réutilisation des eaux (REUSE), celles issues des process d'évaporation mais aussi de celles issues des rejets en stations d'épuration des eaux usées (STEP) sur les process l'acceptant.

La Coopérative étant certifiée ISO 14 001/50 001 (Environnement/énergie), son système de management permettra de poursuivre son amélioration continue et la sensibilisation interne à une gestion raisonnée de l'eau et de l'énergie.

KEM ONE – Site de Balan (Ain)

Présentation des activités du site

Fondé en 1965 dans le département de l'Ain, le site KEM ONE sur la plateforme de Balan se consacre à la fabrication de PVC suspension dédié à de multiples secteurs d'applications : automobile, bâtiment, hygiène-santé, etc.

Le site assure chaque année la fabrication de 300 000 tonnes de PVC, commercialisés essentiellement en Europe, et avec comme ambition de bâtir un acteur international résilient, diversifié, référent mondial du secteur vinylique sur le plan des émissions carbone.

Principaux usages industriels de l'eau sur le site

Les consommations en eau sont liées à la production de vapeur, le refroidissement ou le chauffage des équipements, le réseau d'eau incendie et l'utilisation de l'eau en tant que solvant dans la réaction de transformation du chlorure de vinyle monomère (CVM) en PVC.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Le site de Kem One à Balan a réussi à baisser ses consommations de 30 % depuis 2006. En 2023, le site aura à nouveau diminué ses prélèvements en eau de 20% par rapport à 2019, à production constante.

Les actions menées pour atteindre ces résultats sont variées :

- La réalisation d'un diagnostic « eau » complet ;
- La réparation des fuites identifiées sur le réseau souterrain ;
- L'installation d'un appoint en eau déminéralisée pour le fonctionnement des tours aéroréfrigérantes ;
- L'installation de rotamètres pour limiter les consommations ;
- Le changement des résines pour la fabrication d'eau déminéralisée et lavage du ballon ;
- La réutilisation des eaux mères dans la colonne de *stripping* et pour le *flushing* des pompes ;
- Des solutions organisationnelles comme l'optimisation du procédé de régénération des résines et des lavages des filtres à sable.

Leviers d'efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l'industriel

Kem One souhaite réduire de 75% ses prélèvements à l'horizon 2030, grâce à la mise en place progressive des projets et leviers suivants :

- Le recyclage en boucle fermée des « eaux mères » utilisées comme solvant dans la transformation du PVC ;
- Des études sur le remplacement de l'approvisionnement par forage dans la nappe phréatique par un prélèvement en surface dans le fleuve Rhône ;
- La valorisation des eaux usées pour l'irrigation agricole à proximité du site.

SAINT-GOBAIN – PONT-A-MOUSSON – Site de Foug (Meurthe-et-Moselle)

Présentation des activités du site et principaux usages du site

Saint-Gobain Pont-à-Mousson est le leader européen des tuyaux en fonte ductile pour l'adduction d'eau potable et l'assainissement. L'eau sert à refroidir les outils de fusion, les machines de centrifugation et aux opérations de cimentation.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Son site de Pont-à-Mousson a réduit sa consommation d'eau de 75% dans les 10 dernières années par des investissements dans des boucles fermées. Grâce à un diagnostic et une sensibilisation forte, le site va encore réduire de 50% ses prélèvements dans les 3 prochaines années.

Leviers d'efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l'industriel

Le site de Foug a déjà réduit de 20% ses prélèvements dans les dernières années et va les réduire de 90% dans les 3 prochaines années grâce à un investissement dans un nouvel outil de fusion. Le cubilot actuel, devant être refroidi en continu, va être remplacé par un four électrique dont le besoin en refroidissement est beaucoup plus faible.

SEQENS – Site d’Aramon (Gard)

Présentation des activités du site

SEQENS est un leader mondial intégré dans le développement et la production de principes actifs, d’intermédiaires pharmaceutiques et d’ingrédients de spécialité, disposant d’une large gamme de produits, de services et de technologies.

Le site de SEQENS ARAMON, dans le Gard, a été créé en 1973 et était la propriété de BEAUFOR IPSEN jusqu’en 2001 puis de PCAS jusqu’en 2017 et fait désormais partie intégrante du groupe SEQENS depuis 2017.

Le site d’Aramon est un site polyvalent et flexible de production de principes actifs et d’intermédiaires pour l’industrie pharmaceutique disposant notamment de capacités de production grands volumes de principes actifs hautement actifs (HPAPI). Sur le site d’Aramon, Seqens développe et produit également des polymères et des lipides entrant dans la composition de médicaments et permettant d’en améliorer la biodisponibilité.

Principaux usages industriels de l’eau sur le site

L’eau est utilisée sur le site d’Aramon en majeure partie pour refroidir les groupes froids nécessaires à la réalisation des opérations unitaires de synthèse pharmaceutique (50% de la consommation) et absorber les calories des réacteurs lors des synthèses exothermiques (30% de la consommation). Les 20% des consommations restantes sont principalement liées à de la consommation directe par les procédés (lavage de gaz, chaudière, pompes à vide).

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

En ligne avec les engagements RSE du groupe SEQENS, des efforts continus de réduction de la consommation d’eau sont réalisés sur le site d’Aramon avec par exemple la réalisation régulière de diagnostic eau par des sociétés spécialisés pour identifier les actions concrètes permettant de réduire durablement les consommations d’eau.

Des mesures hebdomadaires sont aussi réalisées pour surveiller les consommations afin de détecter et réparer d’éventuelles fuites.

Enfin, lors des nouveaux investissements comme en 2021 avec le projet de construction d’un nouvel atelier de production de principes actifs hautement actifs réalisé dans le cadre du Programme France 2030, des technologies de type tours adiabatiques de refroidissement ont été installées pour réduire les consommations en eau de refroidissement sur ce nouvel atelier. Ces tours permettent de refroidir l’eau réchauffée par les processus afin de la réinjecter dans le système de refroidissement. Ainsi la nouvelle unité de fabrication est en boucle fermée et fait recirculer la même eau encore et encore. Ce système permet de réduire le prélèvement d’eau provenant du milieu naturel.

Leviers d’efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l’industriel

Un nouveau diagnostic eau est en cours de réalisation en 2023 pour évaluer les nouveaux plans d’actions à mettre en œuvre dans les années à venir pour réduire encore les consommations en eau du site.

Il est envisagé par exemple qu’à terme toutes les eaux de refroidissement du site (et pas seulement les eaux utilisées dans le nouvel atelier cité ci-dessus) soient refroidies par des tours

adiabatiques de refroidissement et ainsi recyclées en interne sur le site plutôt que d'être prélevées en continu dans le milieu naturel.

TOTALENERGIES – Site de Donges (Loire Atlantique)

Présentation des activités du site

La raffinerie TotalEnergies de Donges, en Loire-Atlantique, réalise 18 % de la production de carburants en France.

Principaux usages industriels de l'eau sur le site

Dans la chaîne de fabrication, le principe de distillation (comparable à un alambic) est très utilisé : les produits sont chauffés pour être séparés, puis refroidis. L'eau est principalement utilisée dans des circuits de refroidissement et sous forme de vapeur pour chauffer les produits.

L'eau circule majoritairement en boucle fermée, avec des purges pour assurer une qualité qui évite l'encrassement et la corrosion des réseaux.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Le site s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'optimisation de l'utilisation de l'eau, notamment :

- Des optimisations techniques pour améliorer le rendement de production d'eau déminéralisée ;
- La réutilisation de l'eau du process ;
- Le bilan et la surveillance quotidienne de la consommation d'eau ;
- En cas de sécheresse, des actions complémentaires sont déployées.

Leviers d'efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l'industriel

Dans le cadre d'un plan de réduction des prélèvements en eau douce des sites industriels de TotalEnergies, des études sont en cours pour réutiliser les eaux en sortie de la station de traitement des eaux du site ou de la station d'épuration de la ville de Donges, avec des filtrations spécifiques.

UGITECH SA – SWISS STEEL GROUP – Site d’Ugine (Savoie)

Présentation des activités du site

Ugitech, Swiss Steel Group, est le premier fournisseur mondial de produits longs en aciers inoxydables pour les industries de l’automobile, de l’aéronautique, du médical et de l’énergie. Depuis 114 ans, la société élabore par fusion du métal et transforme ses produits à chaud et à froid dans ses ateliers.

Principaux usages industriels de l’eau sur le site

L’usage de l’eau comprend le refroidissement des outils industriels, le fonctionnement des lignes de décapage et des équipements de dépollution.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

En 25 ans, le prélèvement a diminué de 73% grâce à la mise en série ou en recyclage de circuits, l’implantation de tours aéro-réfrigérantes, la modernisation des équipements et la réparation de fuites.

Leviers d’efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l’industriel

Ugitech travaille son plan de Sobriété Hydrique en poursuivant les recherches de réduction de prélèvement d’eau, notamment de son atelier de décapage, principal consommateur du site.

X FAB – Site de Corbeil (Essonne)

Présentation des activités du site

Le site de Corbeil est un site historique de production de semi-conducteurs puisqu'il exerce cette activité depuis plus de 60 ans avec une constante évolution des technologies pour s'adapter aux besoins du marché. Ce site, aujourd'hui propriété d'X-FAB, produit des puces électroniques majoritairement à destination du marché automobile.

Les capteurs et les dispositifs de puissance améliorent l'efficacité énergétique des véhicules électriques et optimisent la consommation d'énergie des moteurs. Les technologies soutiennent la transition vers les énergies renouvelables en permettant la production, la conversion et le stockage efficaces de l'énergie.

Le processus de production comporte plus de 600 étapes de procédés.

Le site est certifié ISO 140001 depuis 1998 et ISO 50001 depuis 2017.

Principaux usages industriels de l'eau sur le site

Les procédés de production nécessitent l'utilisation en grande quantité d'eau avec trois postes principaux :

- Le rinçage des tranches (ou plaques) après les procédés de gravures qui nécessite une eau ultra pure ;
- Le refroidissement de certains équipements de procédés chauds ;
- L'alimentation des systèmes de traitement de l'air des salles blanches indispensable au process industriel de fabrication.
- Le site puise son eau dans trois sources d'approvisionnement : nappes sous-terraines, Seine et eau de ville.

L'eau utilisée pour le process (> 80% de la consommation totale), dont le rinçage des tranches, est soit recyclée, soit traitée puis rejeté en milieu naturel dans la Seine.

Les volumes d'eau utilisés pour les systèmes de refroidissement sont optimisés par l'utilisation de réseaux fermés.

Efforts de sobriété hydrique déjà réalisés

Le site se préoccupe depuis très longtemps de son empreinte environnementale ;

- Une veille particulière est portée à l'entretien des réseaux de distribution et des installations afin de limiter toute perte d'eau ;
- Le personnel est régulièrement sensibilisé pour une utilisation optimisée de l'eau ;
- Le site communique régulièrement sur la bonne gestion de sa consommation et les enjeux majeurs de ses impacts environnementaux.
- Les actions menées ont permis de mettre en œuvre un potentiel de réutilisation de 25% par rapport au volume d'eau entrant et la consommation brute a été réduite de moitié depuis le début des années 2000.

Par ailleurs, le groupe X-FAB s'est engagé dans une démarche volontariste avec un objectif de réduire la consommation d'eau de 20% d'ici 2030 vs la consommation année 2021.

Leviers d'efficacité hydrique et projets envisagés à ce stade par l'industriel

Les leviers d'amélioration de l'efficacité hydrique sont essentiellement un accroissement des volumes d'eau recyclées ainsi qu'une amélioration des rendements d'élaboration de l'eau ultra pure.

Pour cela, le site prévoit de déployer un ensemble de compteurs afin de toujours mieux maîtriser sa consommation, de mettre en œuvre des réseaux ségrégués de récupération des rejets et les traitements adaptés pour réutiliser une part plus importante des eaux des procédés.

Enfin, et en synergie avec ses plans de sobriété énergétique, le site prévoit de limiter l'utilisation de tours aéroréfrigérantes (et donc les pertes en eau par évaporation) par une utilisation de la chaleur fatale.

Contacts presse

Cabinet de Christophe Béchu,
ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
01 40 81 78 31
communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr

Cabinet de Roland Lescure,
ministre délégué chargé de l'Industrie
01 53 18 46 19
presse@industrie.gouv.fr

Cabinet de Sarah El Haïry,
secrétaire d'État chargée de la Biodiversité
sec.cann@ecologie.gouv.fr